

# ELARGISSEMENT DES EMPRISES DE CHEMINS FORESTIERS ET ENTRETIEN DES FOSSÉS



Centre Régional de la  
Propriété Forestière



Elargir l'emprise des chemins forestiers et entretenir les réseaux de fossés sont des actions peu coûteuses et très bénéfiques qui améliorent grandement l'exploitabilité de la forêt.

Elles **facilitent son accès** et lui apportent une **plus-value foncière**. Elles **augmentent la biodiversité, réduisent la pression des cervidés** sur les jeunes peuplements et **sécurisent la pratique de la chasse**. Elles facilitent également l'accès des véhicules de secours et de lutte contre l'incendie.

Leur coût peut être réduit grâce au revenu issu de ces coupes d'emprises.

*Comment améliorer sa forêt à peu de frais ?*



*Une emprise large coûte peu et apporte beaucoup.*

## 1. Les chemins forestiers

Les « chemins forestiers » comprennent les **routes**, souvent empierrées, empruntées par les grumiers et les **pistes**, en terrain naturel, utilisées par les débardeurs.

On estime qu'une forêt est bien desservie s'il faut parcourir moins de 1000 m pour atteindre une piste : la densité minimale doit donc être de 100 m de piste pour 10 ha.

*Voir la fiche « La desserte forestière, pourquoi un bon réseau ? ».*

Les chemins existants peuvent être améliorés en les élargissant : l'objectif est d'agrandir, non pas la bande de roulement du chemin forestier, mais les banquettes exploitées de chaque côté (E sur le schéma en page 3).



Retrouvez toutes  
les fiches sur  
[www.crpf.fr/ifc](http://www.crpf.fr/ifc)

## Pourquoi ?

### ■ Faciliter la vente des bois

Les engins forestiers, devenus imposants, nécessitent plus d'espace pour circuler en forêt en toute sécurité, **sans endommager** les sols et les arbres. Le gabarit sans branches devrait être de 5 m de haut minimum sur 6 m de large. **La mobilisation** des grumes et du bois de chauffage est alors favorisée. Les professionnels affirment en effet que l'état des chemins joue un rôle déterminant dans la **décision d'achat et le prix** des lots de bois.

Les abords ainsi créés peuvent accessoirement servir **d'aires de stockage** du bois.

### ■ Réduire l'entretien des chemins

Aujourd'hui, trop de parcelles sont inaccessibles et risquent de subir des dommages au sol dès que les pluies sont fortes.

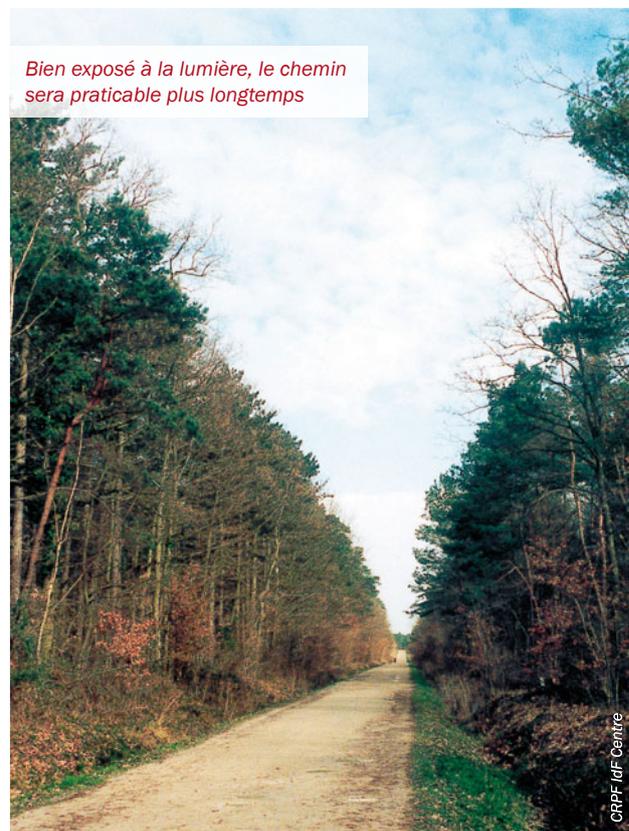
L'élargissement de l'emprise permettra un **meilleur ensoleillement et une aération** plus efficace du chemin. Ce dernier séchera plus rapidement et son entretien sera plus aisé et moins coûteux. En effet, un chemin qui reste humide se dégrade plus rapidement. La création **d'au moins un fossé** amplifiera le phénomène de drainage.



### ■ Favoriser la biodiversité

■ Les **zones ouvertes** créées sur les abords du chemin présentent un intérêt écologique non négligeable. Leurs strates herbacées et arbustives accueillent insectes et végétaux des milieux ouverts (flore héliophile, insectes floricoles, papillons de jour...). Ces espèces sont différentes de celles que l'on peut trouver en sous-bois ou en forêt.

■ L'élargissement des chemins créera des corridors<sup>1</sup> qui faciliteront la **libre circulation** des animaux et végétaux entre milieux ouverts.



<sup>1</sup> Ensemble de milieux permettant aux êtres vivants de se déplacer ou de se disperser (plantes) de façon à pouvoir se nourrir, se reproduire ou s'adapter aux changements environnementaux et assurer ainsi leur pérennité.

## ■ Améliorer l'accueil du gibier et la pratique de la chasse

Ces nouvelles zones procurent une **ressource alimentaire naturelle** tout au long de l'année pour le gibier. Ce gagnage supplémentaire contribue à **réduire la pression des cervidés** dans les zones de régénération de la forêt. C'est aussi un habitat favorable pour le petit gibier, en particulier pour les faisans.

L'exercice de la chasse est également amélioré. En effet, le tir du grand gibier **devient plus sécurisé** grâce à une meilleure visibilité.

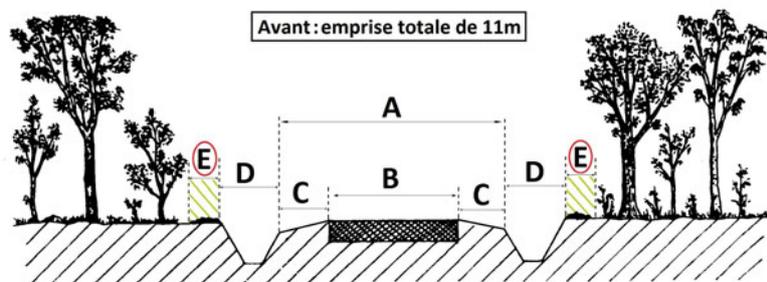
## ■ Améliorer la sécurité

Un chemin en bon état avec une emprise large facilite l'accès des véhicules de secours et de lutte contre l'incendie.

## Comment ?

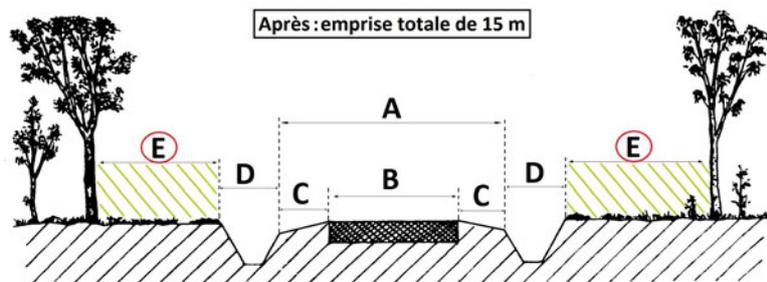
Cet élargissement peut se concevoir de différentes façons, notamment selon l'ensoleillement du chemin, pour chacune des étapes ci-dessous :

- l'ouverture peut être faite sur une ou deux banquettes,
- la largeur totale d'une route peut être comprise entre 12 et 15 m et celle d'une piste entre 4 et 6 m en fonction de la hauteur des arbres,
- on peut prévoir un engazonnement ou l'entretien d'un recru naturel.



Avant : emprise totale de 11m

A : Largeur plate-forme = 6 ml    C : Accotement = 1 ml  
 B : Chaussée = 4 ml    D : Fossé = 1,5 ml  
 E : Banquette enherbée exploitée = 1 ml



Après : emprise totale de 15 m

A : Largeur plate-forme = 6 ml    C : Accotement = 1 ml  
 B : Chaussée = 4 ml    D : Fossé = 1,5 ml  
 E : Banquette enherbée exploitée = 3 ml

Exemple d'une route forestière avec une emprise de 11 ml élargie à 15 ml (ml = mètre linéaire).

Le gagnage créé est apprécié des cervidés



## Et l'aspect économique ?

### ■ Un coût variable...

Le coût de cette opération dépend de différents paramètres (points d'eau, nature du chemin, du peuplement, de la coupe, de la banquette...), il sera :

- plus faible si l'opération est une coupe rase suivie de dévitalisation de souches et broyage régulier des rejets,
- plus élevé s'il l'on prévoit un arasage et dessouchage.

### ■ ... Mais des recettes possibles

La vente des bois de cette coupe dépend de sa nature, de l'essence, de la surface... **Les produits ainsi exploités pourront être valorisés** et financer tout ou partie des travaux.

Par la suite, l'opération apportera des bénéfices indirects : **ventes de bois facilitées** et **plus-value foncière allouée à la forêt**.

### Remarque :

Pour connaître les conditions de réalisation de ces coupes de bois, se rapprocher du CRPF ou de la DDT.

## 2. Créer et/ou entretenir un réseau de fossés

Un chemin forestier nécessite des fossés et des passages busés qui garantissent un **bon écoulement de l'eau en tout temps**. Ils doivent ensuite **l'évacuer** vers un plus grand fossé, un étang...

Un bon drainage assainit le chemin et lui assure une plus grande durée de vie. Il autorise également son utilisation pendant une période plus importante de l'année, ce qui **allonge la période d'exploitation forestière**. Un terrain

bien drainé sera préféré en cas de fortes intempéries. Cela a été démontré au cours de l'hiver et du printemps 2013: les gestionnaires forestiers ont constaté une durée supplémentaire de travail d'environ trois semaines sur les parcelles assainies.

Coût de la création et du curage des fossés ou de leur entretien : 1,5 à 5 € HT le mètre linéaire en 2013.



Un fossé accélère le séchage et assure le bon état du chemin.

CRPF Île-de-France

Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à les consulter.

Cette fiche fait partie d'une série réalisée par le C.R.P.F. d'Ile-de-France et du Centre avec le concours de la région Centre.

[www.crpf.fr/ifc](http://www.crpf.fr/ifc)



Mars 2014